

Formulaire d'abonnement / renouvellement

Remplissez ce formulaire et voir les procédures de paiement sous abonnement cadeau

Valide du 1 janvier au 31 décembre de l'année courante (date limite de renouvellement 31 janvier)

Nouveau membre

Retour d'un ancien membre

Renouvellement

À COMPLÉTER EN LETTRES MOULÉES

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Nom: | Prénom: | # membre: |
| Adresse: | Ville: | |
| Province: | Code Postal: | Pays: |
| Téléphone: | Courriel: | |
| J'accepte que mes infos ci-dessus soient publiées dans le bottin annuel des membres : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | J'accepte de recevoir des courriels du club : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | |

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE VOITURE ANGLAISE (SI APPLICABLE)

| Marque | Modèle | Année | Couleur |
|--------|--------|-------|---------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

DEVENIR DÉPANNEUR : J'accepte de devenir dépanneur afin d'aider, au besoin, un membre en difficulté avec sa voiture dans ma région avec un conseil et/ou une référence.

LE CODE DE CONDUITE DES MEMBRES

Le Club automobile Rendez-vous des Anglaises fondé en 1983 est une organisation enregistrée en tant qu'organisme à but non lucratif, ayant comme objectifs, via ses activités, de faire vivre la passion de l'automobile anglaise et de contribuer à la conservation du patrimoine automobile du Québec.

Pour ce faire les membres doivent se rappeler qu'en tout temps, ils sont ambassadeurs du club de par leurs agissements et l'image qu'ils projettent. Dans un endroit public tous les membres se doivent d'être respectueux d'autrui, des règles des établissements dans lesquels ils séjournent et de l'environnement dans toutes les circonstances.

Le fait de participer à une activité du Club renforce l'exigence du respect du Code de la sécurité routière dans tous les déplacements à tous les niveaux incluant la courtoisie, les limites de vitesse et le taux d'alcoolémie permis. Les manquements feront l'objet d'intervention des autorités du Club.

Il est interdit de divulguer des informations personnelles concernant un autre membre ou sa voiture dans le but de faire toute vente ou promotion au nom du club.

Ce Code de conduite fût adopté le 2 février 2014 par le Conseil d'administration et les responsables de région

Je soussigné(e), avoir lu et accepté ce code de conduite

Signature

Date

novembre 21

ABONNEMENT CADEAU

Offrez un abonnement de 12 mois à un être cher en remplissant ce formulaire

| | | | |
|---------------------|--|-------------------------|-------|
| Votre nom: | | Votre prénom: | |
| Nom de l'abonné(e): | | Prénom de l'abonné(e) : | |
| Adresse: | | Ville: | |
| Province: | | Code Postal: | Pays: |
| Téléphone: | | Courriel: | |

RENSEIGNEMENTS SUR SA VOITURE ANGLAISE (SI APPLICABLE ET/OU SI DISPONIBLE)

| | | | |
|---------|---------|--------|----------|
| Marque: | Modèle: | Année: | Couleur: |
|---------|---------|--------|----------|

PROCÉDURES DE PAIEMENT

Par chèque : Joignez un chèque de 45,00\$ fait à l'ordre de **RENDEZ-VOUS DES ANGLAISES**.

Postez le tout à:

Club Automobile Rendez-vous des Anglaises
8500, boul. Henri-Bourassa, C.P. 34082
Québec QC
G1G 6P2



Sur le site de votre institution bancaire :

Destinataire: **RENDEZ-VOUS DES ANGLAISES INC.**

Adresse courriel : c.a.r.v.a.q.tresor@gmail.com

Question : « Année de la fondation du club »

Réponse : 1983